

Rapport sur les normes de sécurité et de qualité pour les visites d'appréciation des centres médicaux spécialisés (CMS)

Clinique visitée : Clinique médicale René Crépeau Inc.
Date de la visite : 20 août 2009

8 SEP. 2009

Personnes rencontrées :

Nom	Fonction	No pratique / licence

Point 1 :

A vérifier	Conforme
Posséder le manuel <i>Normes de pratique recommandées, lignes directrices et énoncés de position pour la pratique en soins infirmiers périopératoires : Association des infirmières et infirmiers de salle d'opération du Canada (AIISOC)</i>	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Posséder le guide d'exercice du Collège des médecins du Québec : <i>La chirurgie en milieu extrahospitalier</i>	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Point 2 :

Ressources humaines	Conforme
S'assurer des compétences de tout le personnel en place, ainsi que de leur formation continue (colloque, congrès, autres)	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Compétences en réanimation cardiorespiratoire (RCR)	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Connaissance de la norme SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	
Ressources matérielles	Conforme
Registre d'entretien et de suivi pour tous les équipements	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Recommandations du fabricant conservées	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Utilisation de feuilles de compte-rendu opératoire (documenter les implants et prothèses, comptes et recombres, etc.)	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Utilisation de feuilles de notes de l'infirmière	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Procédure de rappel (équipements, instruments)	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Procédure écrite sur le traitement des incidents/accidents	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Tenue d'un registre des incidents/accidents	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Point 3 :

Anesthésie	Conforme
Utilisation de feuilles d'anesthésie	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Protocole hyperthermie maligne	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Protocole allergie au latex	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Trousses de réanimation et son contenu	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	
La vérification quotidienne du défibrillateur est faite, on demande de tenir un registre de cette vérification.	

Point 4 :

Pharmacie	Conforme
Gestion de la pharmacie assurée par un pharmacien (aux trois mois)	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Politique sur les narcotiques et drogues contrôlées (armoire à narcotique sous clé, accès limité, registre et décompte)	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	
Armoire à narcotique sous clé, registre et décompte fait par l'infirmière cependant il n'y a pas 2 signatures au registre. 2 vials de médicaments périmés trouvés dans le tiroir du cabinet d'anesthésie.	

Point 5 :

Prévention des infections	Conforme
Procédures écrites en prévention des infections	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Fonction du responsable de la prévention des infections	Infirmières
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Retraitement des instruments		Conforme
Stérilisation Flash (Norme Z314-13-01)	Combien : 2/mois	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Stérilisation effective à la vapeur (Norme Z314.3)		☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Stérilisation à l'oxyde d'éthylène (Norme Z314.2)		☐ Oui ☐ Non ☒ N/A
Réutilisation de matériel médical à usage unique		☒ Oui ☐ Non
Programme d'entretien préventif des équipements		☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Procédure écrite pour l'entretien et le fonctionnement des stérilisateur		☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Procédure écrite de rappel pour la stérilisation		☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)		
Stérilisation rapide flash norme AISO Module 2 p.48		

Hygiène et salubrité	Conforme
Fonction du responsable d'hygiène et de salubrité formé aux exigences de l'entretien dans une optique de prévention et de contrôle des infections	Infirmières M2 p.20-68
Programme d'entretien et de suivi des locaux approuvé par la direction	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Détergents, désinfectants, équipements et accessoires approuvés par le responsable d'hygiène et de salubrité	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Présence de stations de lavage de mains	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Locaux adéquats et en quantité suffisante	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Procédure écrite en matière d'hygiène et de salubrité	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	
Utilisation de peroxyde en vaporisateur et un germicide avec lingettes. Locaux suffisants mais non adéquats, plancher de bois franc local stérilisation et corridor de circulation. Le stérilisateur flash est situé en décontamination.	

Point 6 :

Laboratoire de biologie médicale	Conforme
Permis de laboratoire du MSSS valide	☐ Oui ☐ Non ☒ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Point 7 :

Banque de sang et sécurité transfusionnelle	Conforme
Politique écrite sur la gestion des produits sanguins connue et appliquée (Norme CAN/CSA Z 902-04 et ISO 15189)	☐ Oui ☐ Non ☒ N/A
Politique et procédures écrites pour toute réaction fébrile, allergique ou hémolytique	☐ Oui ☐ Non ☒ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Point 8 :

Gestion des déchets biomédicaux	Conforme
Utilisation de contenants appropriés	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Entente avec un exploitant autorisé	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Point 9 :

Entente avec un établissement pour les urgences	Conforme
Protocole écrit pour transfert urgent du CMS vers un CH	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Point 10 :

Aménagement fonctionnel	Conforme
Zones de circulation restreintes identifiées	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Respect du Code national du bâtiment en vigueur (Changements d'air, pression différentielle, température, humidité relative)	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Tenue d'un registre hebdomadaire de fonctionnement des systèmes	☐ Oui ☒ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	
Aucun contrôle d'humidité dans la salle opération et les différents locaux. Pas de pression négative dans local de décontamination ni changements d'air. Pas de pression positive dans local de stérilisation ni changements d'air. Il y a des unités d'air climatisé dans certains locaux.	

Point 11 :

Départ du patient	Conforme
Critères de départ avec consignes conforme à l'article 14 de la LSSSS ²	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Consignes lors du congé (N° téléphones en cas d'urgence, etc.)	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Autre :

Plan de relève	Conforme
Procédure en cas de panne électrique	☒ Oui ☐ Non ☐ N/A
Commentaires si non-conforme (limité à 350 caractères)	

Recommandation des visiteurs

Délivrance du permis	Favorable
Appréciation générale	☐ Oui ☒ Non
Commentaires (limité à 350 caractères)	
Cette clinique a l'espace nécessaire pour répondre aux normes de sécurité et de qualité en y apportant les correctifs nécessaires. On suggère au Dr. Crépeau de consulter une firme d'experts qui est au courant des normes au bloc opératoire.	

Identification des visiteurs :

Médecin ,

Infirmière

Nom

Nom

N° permis de pratique

N° licence d'infirmière

Date

28 août 2009
Date

¹ Norme CSA Z 317.2-01 sur la qualité de l'air pour la salle d'opération

Zone	Changements d'air frais h minimum	Changements d'air total h minimum	Pression différentielle relative	Température (°C)	Humidité relative (%)	Exhaustion
Salle d'opération	6	20	Positive	17-27	45-55	-
Salle de décontamination	2	8	Négative	18-20	30-60	-
Chambre de travail propre	3	10	Positive	20-23	30-60	-
Salle de stérilisation à l'oxyde d'éthylène	-	10	Négative	22-24	30-60	Installation spéciale

² Article 14 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux

« 14. Un établissement ne peut cesser d'héberger un usager qui a reçu son congé que si l'état de celui-ci permet son retour ou son intégration à domicile ou si une place lui est assurée auprès d'un autre établissement ou de l'une de ses ressources intermédiaires ou d'une ressource de type familial où il pourra recevoir les services que requiert son état. »

Recommandations suite à la visite de la clinique médicale René Crépeau Inc.

La délivrance du permis sera conditionnelle à :

Mettre en place un processus d'évaluation et de mise à jour continu du personnel en salle d'opération et en stérilisation. (AISOC-M3 p.11 à 98 p.57-58)

Actualiser la compétence du RCR annuellement pour les infirmières et à tous les 2 ans pour les médecins. (AISOC-M4 p.49 8.3.1)

Prendre connaissance de la norme SIMDUT; Système d'identification des produits dangereux utilisés au travail et obtenir les fiches signalétiques des produits utilisés. (M3 p.84-98 M4 p.10-24)

Faire un registre d'entretien et suivi pour chacun des équipements (M3 p.70 à 98)

Écrire la procédure de rappel pour équipements et instruments (M3 p.71 -4.1 à p. 98)

Faire une procédure écrite sur le traitement des incidents/accidents et tenir 1 registre (M3p.94-98)

Faire un registre de la vérification quotidienne du défibrillateur (M4 p.60-8.3.6)

Demander que le pharmacien fasse la gestion des médicaments à la clinique à tous les 3 mois.

Registre du décompte des narcotiques doit être signé par 2 infirmières. (M3 p.41-43)

Élaborer une procédure écrite en prévention des infections. (M2 p.6 à 11 et 31 à 39)

Se procurer instruments pour éviter stérilisation flash. (Z314-13-01) M2 p.46)

Écrire un programme d'entretien préventif des équipements (M3 p.70 à 98)

Établir une procédure écrite pour entretien et fonctionnement des stériliseurs.

Élaborer une procédure écrite de rappel pour la stérilisation. (Z314-3)

Produire un programme d'entretien et de suivi des locaux (M2 p.20 à 26)

Utiliser les détergents et désinfectants de qualité hôpital approuvés. (M2 p.20-26)

Recouvrir planchers de bois franc du local de stérilisation et corridor de circulation (M2 p.20 3.3)

Faire une procédure écrite en matière d'hygiène et de salubrité. (M2 p.20 à 66)

Obtenir un protocole écrit pour transfert urgent du CMS avec un centre hospitalier.

Identifier les zones de circulation restreintes. (M2 p.24 à 26)

Se conformer à la norme CSA Z 317.2-01 sur la qualité de l'air dans le bloc opératoire.

Tenir un registre hebdomadaire du fonctionnement de ces systèmes.

Médecin visiteur

Infirmière visiteuse